



Les canicules sont des épisodes de chaleur intense, lorsque les températures dépassent les 30 °C trois jours d'affilée.

Avez-vous prévu des mesures à mettre en place au sein de votre entreprise avant que les épisodes de chaleur intense arrivent ?

Découvrez des [outils pour prévenir les coups de chaleur en milieu de travail](#) qui vous sont proposés par l'IRSST.

En complément, visitez le site de la CNESST consacré au [travail à la chaleur](#).

Enfin, MultiPrévention met à la disposition des entreprises qu'elle dessert une capsule d'information qui vise à sensibiliser les travailleurs quant aux impacts associés aux coups de chaleur et aux moyens de les prévenir. Diffusez-la auprès de vos travailleurs avant les grandes chaleurs. Vous trouverez cette capsule d'information dans la section [Mon espace](#) de notre site Web, réservée aux entreprises membres, sous Outils de communication. Vous n'êtes pas encore inscrit à Mon espace ? **Appelez-nous : 450 442-7763.**